



## MAIRIE DE NANTERRE

Direction de l'Aménagement  
Service Urbanisme Opérationnel  
et Réglementaire

### ARRETE DU MAIRE

**Objet** : Arrêté portant attribution des numéros de voirie pour le lot 4 de la ZAC des Groues

### LE MAIRE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2213-28, et R. 2512-6 à R. 2512-14 ;

**Vu** la délibération du conseil municipal en date 26 juin 2023 portant dénomination d'équipements municipaux et de voies sur le territoire de Nanterre ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre les dispositions nécessaires à la numérotation des constructions situées sur le lot 4 de la ZAC des GROUES, desservies par les voies nouvellement dénommées « rue Alice Guy » et « place des Groues » ainsi que par la voie existante « avenue François Arago » ;

**Considérant** qu'il convient d'attribuer des adresses aux accès des constructions depuis les voies nouvellement dénommées, afin d'en permettre la localisation et par conséquent la desserte ;

### ARRETE

**Article 1** : Conformément au plan joint :

- accès commerce 3 : 117 avenue François Arago,
- accès hall A : 121 avenue François Arago,
- accès hall B : 123 avenue François Arago,
- accès bureaux B : 125 avenue François Arago,
- accès hall C : 127 avenue François Arago,
- accès hall D : 129 avenue François Arago,
- local transformateur : 131 avenue François Arago,
- accès commerce 4 : 139 avenue François Arago,
- accès commerce 2 : 207 place des Groues,
- accès commerce 1 : 82 rue Alice Guy,
- accès bureaux A : 88 rue Alice Guy.

**Article 2** : La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales. Elle est exécutoire à compter de sa réception.

**Article 3** : La Directrice Générale des Services de la mairie, et toutes les autorités administratives compétentes sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Nanterre, le 23 AOÛT 2023

**Le Maire de Nanterre**



Patrick Jarry